



Monsieur Dominique CHASSARD  
Commissaire Enquêteur  
Mairie de Ventron  
88310 VENTRON

Ventron, le 14 Juillet 2020

Objet : Enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme de Ventron

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Alors que l'enquête publique pour la modification du PLU de Ventron se termine, je tiens par la présente à vous faire part de mes remarques afin de compléter vos informations.

J'ai eu connaissance que plusieurs avis formulés interprétaient l'évolution de notre projet comme le signe d'une incohérence voire d'une inconsistance de sa conduite. Il me semble donc judicieux d'en résumer l'historique.

C'est le 5 août 1998, lors d'une réunion en salle Jean Moulin et présidée par Monsieur Le Méhauté, Secrétaire Général de la Préfecture des Vosges que l'Etat nous a officiellement demandé d'établir un plan de développement à long terme pour notre entreprise sur le site de l'Ermitage Frère-Joseph. L'installation de neige de culture « dans l'urgence » telle qu'elle fut acceptée en 1998 n'étant plus possible dans un site d'une telle qualité. Nous nous sommes donc engagés à répondre à cette demande de schéma global dans un courrier à Monsieur le Préfet dès le lendemain.

Nous avons, suite à cela, réalisé de nombreuses et coûteuses études afin d'étudier la faisabilité sur notre site, avec notre clientèle et tenant compte des tendances touristiques à venir, d'une nouvelle structure. Nous avons largement consulté lors de nombreuses réunions ; chacun des présents apportant son expertise. Nous tenons bien entendu à votre disposition l'ensemble des comptes rendus de réunion, les listes d'émargement et la liste des invités absents (tout aussi instructif...)

Le monde change autour de nous :

- Le réchauffement climatique n'est plus contestable et les saisons d'hiver sont de plus en plus courtes, la garantie neige est de plus en plus aléatoire même avec le renfort de la neige de culture, par ailleurs très coûteux.
- La désindustrialisation massive de nos vallées est manifeste, elle entraîne l'exode de la population vers des agglomérations plus attractives économiquement.
- Cet exode a des conséquences sur l'urbanisation ; la place libérée par les jeunes quittant la région est prise par des résidences secondaires.
- Les contraintes environnementales ainsi que les normes de sécurité, d'hygiène, etc, sont de plus en plus draconiennes et nécessitent des investissements lourds.

Nous ne sommes pas là pour juger des choix politiques mais nous devons, à chaque instant, prendre acte de chacun d'entre eux. Le rôle d'un Chef d'entreprise est de faire fonctionner son entreprise en tenant compte de tous les aléas maîtrisables et non maîtrisables. Il doit prendre des décisions responsables sur le long terme comme sur le moyen et le court terme de manière à ce que l'activité dure et perdure.

Initialement, notre projet intégrait un certain développement de l'activité ski. Il est donc très surprenant de voir les opposants au développement de cette activité à l'époque réagir maintenant dans un sens différent et il est donc normal que la SAS LEDUC réoriente ses ressources en investissements pour les prochaines années.

Alors oui, et fort heureusement, le projet de l'Ermitage a évolué au fil des années. Non pas dans l'esprit, qui reste le même, mais :

1. Dans une approche toujours plus environnementale et respectueuse des atouts du site qui font son succès depuis toujours :
  - Un paysage exceptionnel
  - Une ambiance sereine et un silence absolu
  - La proximité d'une nature authentique.Et les tendances nationales lors des dernières élections municipales nous donnent raison.
2. Dans une montée en gamme de nos services pour simplement répondre à la demande de notre clientèle plus exigeante en confort.
3. Dans une offre plus cohérente sur les 4 saisons.
4. Dans le souci d'offrir une offre conforme aux attentes du client quelles que soit l'évolution du climat et la météo du jour.

Nous avons lu également que la voie d'accès à l'Ermitage pouvait faire débat. Nous précisons bien qu'il s'agit d'une voie d'accès car nous sommes loin d'une route à double sens avec une circulation intense. Il s'agit d'une voie d'accès avec des zones de croisement indispensables pour assurer une quiétude dans l'axe de la Chapelle.

Ces remarques sont d'autant plus injustifiées que :

1. Cette voie sera bien utilisée par des piétons voulant se rendre à la chapelle pour se recueillir.
2. Que son coût correspondra à peine à deux années de déficit des stations gérées en régie et qui depuis 20 ans exercent une concurrence déloyale par rapport aux exploitants privés des stations.
3. En France, comme partout en Europe, la reconversion des stations de moyenne montagne est une priorité nationale. Chaque grand plan stratégique a son plan de soutien de l'Etat et des Collectivités. Nous trouvons étrange que des élus locaux montent au créneau pour s'émouvoir

d'un investissement public routier pour permettre le développement de l'économie sur le territoire de leur propre commune.

Plus généralement, nous pouvons comprendre qu'un commerçant ait un intérêt à ce que la SAS LEDUC ne change en rien sa stratégie d'investissement initiale assurant une rente toutefois hypothétique du fait du réchauffement climatique. Durant les hivers difficiles, nous aurions apprécié de sentir de la compréhension lorsque nous tentions de maintenir l'activité ski très onéreuse.

Cela fait 98 ans que la famille Leduc développe son activité sur le site de l'Ermitage Frère-Joseph. Au fil des ans, par notre travail, nous avons fait l'acquisition de terrains sur lesquels nous proposons un certain nombre de services qui n'ont cessé d'évoluer. Ces évolutions, depuis trois générations, nous en assumons totalement les responsabilités stratégiques, financières, environnementales et aussi sociales et humaines au travers des emplois que nous créons.

Cet Ermitage, nous l'avons créé avec nos collaborateurs. Eux qui, tous les jours, sont en contact avec nos clients, fidèles ou de passage. Et c'est bien tous les jours, que nous constatons que cet investissement reçoit un accueil très positif de la part d'un bon nombre d'habitants de Ventron, de loueurs, de propriétaires de résidences secondaires et, bien évidemment, de nos clients.

C'est pour cette raison que l'ensemble de notre staff est motivé comme jamais.

Nous sommes fiers de porter l'Ermitage d'après. Nous sommes sûrs de sa pertinence, nous avons toute confiance en l'accueil qui lui sera réservé.

Nous vous remercions, Monsieur le Commissaire Enquêteur de l'écoute attentive que vous avez eu tout au long de cette enquête publique.

Recevez nos meilleures salutations.



Thibaut LEDUC  
Président